



**Commune de
Pepinster**

Document à remettre, par l'organisateur de la manifestation, dûment **complété** et **signé**, à l'Administration communale de Pepinster : rue Prévôchamps, 44 à 4860 Pepinster ou à ac.pepinster@pepinster.be (l'envoi par email est préféré), et ce, au moins **6 semaines avant la date** de la manifestation. Si vous avez des questions, vous pouvez les adresser à cette même adresse ou au **087/468300**

....., le

Objet : Déclaration d'organisation d'un évènement privé

RAPPEL : Un évènement **privé** est un évènement dont l'entrée est liée à une invitation et pour lequel aucune publicité ne peut être faite. Chaque participant est un invité ce qui implique un lien personnel et individuel entre l'organisateur et ses invités. Exemple : mariage, réunion familiale...

Les renseignements au sujet de l'évènement ne doivent être fournis qu'aux personnes et aux membres invités. Toute réunion ou évènement qui n'est pas strictement privé est considéré comme public.

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous prie de trouver ci-joint une déclaration d'organisation d'évènement dûment complétée.

Celle-ci concerne l'organisation (type d'évènement).....qui aura lieu le/...../..... deh à.....h. Cet évènement, qui sera organisé par, se déroulera à (lieu)..... et réunira (nombre) personnes.

Autres informations à nous communiquer :

.....
.....

Je vous prie d'agréer, Monsieur le

Bourgmestre, l'expression de mes sentiments les meilleurs. Risques

supplémentaires :

Foodtruck OUI – NON*
Château gonflable OUI –
NON*Chapiteau OUI – NON*
Feu d'artifice OUI – NON**

Nom :.....
Prénom :.....
Adresse :
Tél :...../.....
Mail :
Signature

* Si vous répondez oui, merci de nous fournir un plan d'implantation détaillé.

** L'utilisation de pétards et feux d'artifice sur la Commune de Pepinster est interdite en tout temps, tant sur le domaine public que privé. Sauf autorisation exceptionnelle du Bourgmestre.